

Règlement du concours

1. Introduction et organisation du concours

Ce concours est organisé par LeasePlan Belgique. Dans le cadre de ce concours, les participants répondent à un certain nombre de questions sur la conduite électrique et à une question subsidiaire sur la page Facebook de LeasePlan, du 09/09/2021 au 15/09/2021 compris. À l'issue de ce concours, 3 gagnants seront désignés. Le premier prix est un essai de conduite d'une semaine d'une Kia EV6 la dernière semaine d'octobre (encore à déterminer) et un step électrique. Le deuxième prix est step électrique. Le troisième prix est une voiture électrique téléguidée de Playmobil. La question subsidiaire sera déterminante pour l'attribution des trois prix. Le présent règlement fixe les règles et les conditions de participation au concours.

2. Conditions de participation

Les participants au concours doivent répondre à un certain nombre de questions sur la conduite électrique et à une question subsidiaire en réponse au post/à l'annonce World EV Day de LeasePlan sur la page Facebook de LeasePlan et ce, au plus tard le mercredi 15 septembre 2021 à 23 h 59. Les participants doivent être majeurs et en possession d'un permis de conduire en cours de validité. LeasePlan lance le concours « World EV Day » dans une annonce Facebook en français et en néerlandais. Trois gagnants seront choisis parmi les participants.

3. Déroulement du concours

La participation au concours consiste à répondre à un certain nombre de questions sur la conduite électrique/ en réponse au post/à l'annonce World EV Day de LeasePlan. La question subsidiaire détermine les gagnants. Les participants autorisent gratuitement l'organisation à publier les réponses données aux questions sur le site web de LeasePlan Belgique et sur d'autres canaux en ligne sous sa responsabilité rédactionnelle et ce, sans aucune restriction. Le participant préserve l'organisateur de tout recours éventuel relatif aux questions auxquelles il a répondu.

4. Prix

LeasePlan contactera personnellement les trois gagnants par email au plus tard le jeudi 16 septembre 2021. Il sera demandé aux gagnants de transmettre leurs données personnelles à LeasePlan le vendredi 17 septembre à 16 heures au plus tard.

Le premier prix est un essai de conduite d'une semaine avec la nouvelle Kia EV6 et step électrique. La voiture ne sera disponible que fin octobre. Les détails de la livraison et de l'enlèvement de la voiture seront convenus avec le gagnant du premier prix à l'issue du concours.

La voiture ne peut pas être prêtée à une tierce personne sans l'autorisation préalable de Kia.

Le gagnant reconnaît et accepte que Kia, à l'exception de toute assurance responsabilité civile légale, n'offre aucune couverture d'assurance. En cas de dommages au véhicule, une franchise d'un montant maximum de 2 500 euros ou son équivalent dans votre devise locale sera appliquée et payée par le gagnant à Kia.

À la réception de la voiture, le gagnant devra signer un contrat de prêt du véhicule.

Le gagnant de l'essai de conduite autorise LeasePlan à publier ses constatations et ses expériences sur les canaux de médias sociaux ou sur le site web de LeasePlan, avant, pendant et après l'essai.

Le deuxième prix est step électrique et le troisième prix est une voiture électrique téléguidée de Playmobil.

Pour ces prix également, les gagnants seront contactés par LeasePlan à l'issue du concours afin de convenir du moment et du lieu de la remise des prix.

5. Responsabilité

L'organisateur LeasePlan Belgique n'est pas responsable des éventuels dommages, lésions corporelles ou accidents qui pourraient survenir à la suite de la participation au concours et/ou de l'utilisation des prix. Les participants et les gagnants déclarent être assurés contre tout sinistre découlant de leur responsabilité personnelle. Les participants et les gagnants déclarent renoncer à toute action contre LeasePlan Belgique qui pourrait découler d'un quelconque sinistre qu'ils subiraient dans le cadre de la participation au concours et/ou de l'utilisation des prix.

Si un tiers tient LeasePlan Belgique responsable, à quelque titre que ce soit, de tout dommage causé dans le cadre de la participation au concours et/ou de l'utilisation du prix, les participants ou les gagnants concernés préserveront entièrement LeasePlan Belgique de toute responsabilité.

LeasePlan Belgique n'est pas responsable lorsqu'un gagnant ne peut pas être contacté parce que le participant n'a pas fourni des coordonnées suffisantes ou a fourni des coordonnées incomplètes ou erronées lors de sa participation. En cas d'inaccessibilité, c'est-à-dire en l'absence de réaction au plus tard le vendredi 17 septembre 2021 à 16 heures, l'organisation peut attribuer le prix remporté à un autre participant. Lorsque les gagnants auront été annoncés, LeasePlan Belgique contactera ceux-ci pour leur demander de communiquer leurs coordonnées à l'organisation en vue de l'attribution des prix.

6. Données à caractère personnel

Les coordonnées collectées par l'organisateur à propos des participants relèvent de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée.

En participant au concours, les participants acceptent que s'ils gagnent un prix, leur participation et leur nom peuvent éventuellement être publiés sur le site Internet et d'autres canaux en ligne sous la responsabilité rédactionnelle de LeasePlan Belgique.

7. Supervision du concours et prise de décision

L'organisateur veille au bon déroulement du concours. Si toutes les conditions du règlement ne sont pas remplies ou en cas d'abus, de tromperie, de dol ou de « mauvaise foi », l'organisation se réserve le droit d'exclure un participant du concours. Le résultat du concours ne peut pas être contesté.

8. Acceptation du règlement

En participant à ce concours, le participant accepte le règlement du concours et toutes les décisions que l'organisateur prendra à propos du concours.